



République Française
Département de la Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-deux, le trente août à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-deux août sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Benoit STEINMETZ,
Denis BAUR, David ROBINET

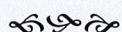
Absent avec procuration : Maurice LORENTZ à Michel PAQUET

Absents excusés : Michel HERGAT, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Guy KREMER,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de votants : 8

Étaient également présents : Pascal MULLER, D.G.S.T, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel

Etaient excusés : Olivier HAUDOT, DGS, Manon TURPIN, service communication



19. Objet : Manifestation sportive communautaire - Demande de subvention du Tennis Club de Hettange-Grande pour l'organisation de « l'Open CCCE - Crédit Mutuel - édition 2022 »

Le Tennis Club de Hettange-Grande sollicite une subvention communautaire pour l'organisation de son tournoi « Open CCCE - Crédit Mutuel » qui se déroulera du 21 octobre au 13 novembre 2022. Ce tournoi est devenu l'un des événements majeurs du circuit tennistique du Grand-Est.

Depuis l'édition 2016, les sportifs sont accueillis sur des surfaces de jeu de type Green-Set® sur les courts couverts du TC Hettange-Grande, lesquels sont équipés d'un éclairage LED de dernière génération. Ces infrastructures sont aujourd'hui propices à l'accueil de joueurs nationaux et internationaux dans le cadre du tournoi Open de Tennis « CCCE - Crédit Mutuel ».

Fort des précédentes éditions de ce tournoi d'envergure, le TC Hettange-Grande souhaite reconduire, pour 2022, l'accueil de joueuses et joueurs en prenant en charge des nuitées

d'hôtel, les déplacements entre ces hôtels et les surfaces de compétition ainsi que certains repas des compétiteurs.

La subvention demandée par l'association Tennis Club d'Hettange-Grande s'élève à 9 200,00 €, soit 38,3 % du budget global d'un montant de 24 030,00 €.

Vu le règlement de mise en application de la politique sportive communautaire, adopté par délibération n° 20 du Conseil communautaire du 5 octobre 2010 et modifié par délibérations n° 15 du Conseil communautaire du 6 décembre 2016 et n° 13 du 3 décembre 2019,

Considérant que cette manifestation organisée par une association sportive est reconnue d'intérêt communautaire,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 29 juin 2022,

Il est proposé au Bureau communautaire :

- d'octroyer une subvention de 9 200,00 € à l'association sportive « Tennis Club de Hettange-Grande » au titre des projets de clubs pour l'organisation de « l'Open CCCE - Crédit Mutuel - édition 2022 »,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 8
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 31 août 2022

Le Président,

Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le **4 SEP. 2022** Le Président

Publiée le : **14 SEP. 2022**

Transmise à la Sous-Préfecture le : **14 SEP. 2022**

